



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Nomination du délégué cantonal au Plan climat

Le Conseil d'État a désigné le délégué cantonal au Plan climat en la personne d'Yvan Rytz. Son rôle sera d'assurer la mise en œuvre de la stratégie du gouvernement pour la protection du climat, priorité de son programme de législature 2017-2022, présentée à la presse le 24 juin 2020. Le délégué cantonal au Plan climat entrera en fonction le 1^{er} septembre 2020.

Âgé de 36 ans, Yvan Rytz est titulaire d'une licence en géographie et sciences de l'environnement obtenue auprès de l'Université de Genève et d'un Master en sciences holistiques de l'institut Schumacher College en Grande-Bretagne. Collaborateur personnel de la conseillère d'État Béatrice Métraux depuis près de quatre ans, il a notamment œuvré à l'élaboration du Plan climat vaudois. Engagé sur les enjeux de transition écologique et de durabilité depuis 20 ans, il a été député au Grand Conseil vaudois ainsi que formateur et consultant pour le compte de nombreuses organisations en Suisse et à travers le monde.

M. Rytz a été choisi parmi 65 candidat-e-s au terme d'un exigeant concours, piloté par une commission de recrutement présidée par le chancelier. Pour le Conseil d'État, son expertise sur la thématique du Plan climat, ainsi que des politiques publiques qui y sont liées, constituent des atouts indéniables pour remplir cette fonction. Ses vastes connaissances des institutions et de l'administration cantonale vaudoise lui permettront d'assurer la mise en œuvre transversale de ce dossier prioritaire pour le canton.

Le Conseil d'État se réjouit de cette nomination et adresse à Yvan Rytz tous ses vœux de succès dans sa nouvelle fonction.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juillet 2020

TÉLÉCHARGEMENTS